



ENREGISTRÉ A LA PRÉFECTURE

LE : 05 AVR. 2023

DÉLIBÉRATION N°2023-DEL-017

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 MARS 2023

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Le vendredi vingt-quatre mars deux-mille-vingt-trois à 14h30, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, au siège du Centre, 40 Allée de la Ronce à ISNEAUVILLE, sur convocation et sous la présidence de Jean-Claude WEISS, Président.

Nombre de membres en exercice : 24

Quorum : 13

PRÉSENTS :

Mesdames Claudine BRIFFARD, Annic DESSAUX, Joëlle DOUBET, Claude LEUMAIRE, Marie-Françoise LOISON, Anne-Émilie RAVACHE, Françoise UNDERWOOD, Martine VIALA et Messieurs Christophe BOUILLON, Jean CHOMANT, Eric HERBET, Patrick CALLAIS, Jean-François MAYER, Martial OBIN, Pierre PELTIER, François ROGER, Bastien CORITON, Jean-Claude WEISS.

REPRÉSENTÉS :

- Madame Mélanie BOULANGER (pouvoir à Monsieur Christophe BOUILLON)
- Madame Marie-Agnès POUSSIER WINSBACK (pouvoir à Monsieur Eric HERBET)
- Madame Blandine LEFEBVRE (pouvoir à Madame Françoise UNDERWOOD)
- Monsieur Jean-Marc VASSE (pouvoir à Monsieur Jean-Claude WEISS)
- Monsieur Laurent JACQUES (pouvoir à Madame Anne-Émilie RAVACHE)

ABSENT EXCUSÉ :

- Monsieur Nicolas BERTRAND

OBJET : FONCTIONNEMENT INTERNE – EXERCICE 2022 – BUDGET PRINCIPAL – COMPTE ADMINISTRATIF – APPROBATION

- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 24 mars 2022 portant adoption du budget primitif de l'exercice 2022,



- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 30 septembre 2022 portant adoption de la décision modificative n°1 du budget primitif principal 2022 du Centre de Gestion.
- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 28 novembre 2022 portant adoption de la décision modificative n°2 du budget primitif principal 2022 du Centre de Gestion.

Le Président cède la parole à Madame Françoise UNDERWOOD, membre du Bureau, qui rappelle que conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Centre de Gestion, en sa qualité d'établissement public local, est appelé à dresser chaque année le compte administratif des opérations budgétaires de l'exercice écoulé. Arrêté par le Président, ce compte administratif est soumis au vote du Conseil d'Administration dans des formes analogues à celles suivies par le Conseil Municipal pour les communes.

Madame UNDERWOOD propose de prendre connaissance du **compte administratif 2022** dont les résultats sont identiques à ceux du compte de gestion établi par le Receveur. Une analyse détaillée de ces résultats vous est proposée à travers l'annexe jointe à ce présent rapport :

Compte tenu de l'ensemble des éléments exposés, Françoise UNDERWOOD propose au Conseil d'Administration d'adopter le budget principal du compte administratif de l'exercice 2022 dont les résultats se présentent ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		4 987 768,75 €		2 494 002,61 €		7 481 771,36 €
Opérations de l'exercice	8 320 975,47 €	7 661 746,71 €	643 652,82 €	319 734,59 €	8 964 628,29 €	7 981 481,30 €
Totaux	8 320 975,47 €	12 649 515,46 €	643 652,82 €	2 813 737,20 €	8 964 628,29 €	15 463 252,66 €
Résultats de clôture		4 328 539,99 €		2 170 084,38 €		6 498 624,37 €
Restes à réaliser			77 895,59 €		77 895,59 €	
Totaux cumulés		4 328 539,99 €	77 895,59 €	2 170 084,38 €	77 895,59 €	6 498 624,37 €
Résultats définitifs		4 328 539,99 €		2 092 188,79 €		6 420 728,78 €



Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, délibérant sous la Présidence de Monsieur CHOMANT, doyen du Conseil d'Administration, Monsieur Jean-Claude WEISS, Président, ayant quitté la séance ;

- Donne acte de la présentation du compte administratif 2022 à Monsieur le Président,
- Constate les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de l'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- Approuve le compte administratif de l'exercice 2022.

Le Secrétaire,
Jean CHOMANT

Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Jean-Claude WEISS



